

leurs reliques forgées, (Augustin, sur l'œuvre des Moines, ch. 28. sect. 36 ; Jérôme, Épître à Rustique.) Une grande quantité de poudre et de terre, apportée de la Palestine et d'autres lieux remarquables par leur sainteté, était distribuée comme le remède le plus puissant contre le malin esprit, et était vendue à des prix énormes. (Augustin, Cité de Dieu, Liv. 22. ch. 7. sect. 6.)

Dans le neuvième siècle, la recherche des os, des habits des saints, des objets qui leur avaient appartenus, de la terre même qu'ils avaient touchée, fut poussée à l'excès, à cause de l'efficacité qu'on leur attribuait. Dans le but de s'en procurer, plusieurs entreprenaient des voyages fatigants et périlleux ; tandis que d'autres, pour satisfaire aux demandes, en imposaient à la multitude par les inventions les plus impies, et s'accumulaient des richesses par leur infâme trafic. Les prêtres ordonnaient des jeûnes et des prières, afin d'obtenir de Dieu des directions certaines pour trouver les corps des saints ; et jamais ils ne manquaient de réussir. Chaque découverte de cette espèce était accompagnée de démonstrations excessives de joie, et excitaient ces dévots chercheurs de trésors d'une nouvelle sorte à enrichir l'Église de plus en plus. Plusieurs, dans ce but, allèrent visiter l'Orient, et les lieux que Jésus et ses disciples avaient honorés de leur présence, afin que, par les os et les autres reliques de ces premiers héros de l'Évangile ils pussent relever les esprits abattus, calmer les consciences agitées, conserver les États chancelants, et protéger les hommes contre toutes sortes de calamités. Ces pieux pèlerins ne revenaient jamais les mains vides ; car la finesse et la fourberie des Grecs trouvèrent une riche proie dans la folle crédulité des chasseurs de reliques, et ils firent beaucoup de profits avec cette nouvelle dévotion. On payait des sommes considérables pour des jambes, des bras, des crânes, des mâchoires plusieurs desquelles avaient appartenu à des païens, quelques-unes mêmes à des êtres qui n'étaient pas humains, et pour d'autres objets que l'on supposait avoir été dans la possession des premiers chrétiens ; et c'est ainsi que l'Église Romaine fit l'acquisition des célèbres reliques de St. Marc, de St. Jacques, de St. Barthélemi, de St. Cyprien, de St. Pantaléon et d'autres, que l'on montre encore aujourd'hui avec tant d'ostentation. Mais il y en eut beaucoup qui, incapables de se procurer ces trésors spirituels par des voyages ou des prières, eurent recours à la violence et au vol ; car, dans une telle cause, tout moyen était considéré comme pieux et agréable à Dieu, pourvu qu'il fût accompagné de succès.

La dévotion aux reliques alla toujours en augmentant, de sorte que, dans le douzième siècle, le peuple plaçait indubitablement plus de confiance en elles, quoiqu'elles fussent pour la plupart supposées ou au moins incertaines, que dans les mérites de Jésus-Christ ; et on leur supposait une plus grande efficacité qu'à la médiation du Sauveur. Elles étaient aussi devenues un moyen d'enrichir les monastères.

Les abbés et les moines, qui n'avaient pas le pouvoir d'accorder des indulgences, portaient dans les contrées, en processions solennelles, les squelettes et d'autres restes des saints, et permettaient à la multitude de les voir, de les toucher, de les baiser, moyennant certaines sommes. Ils gagnèrent souvent, avec ces curiosités, autant que les évêques avec leurs indulgences.

Dans le nombre presque immense de reliques ainsi offertes à la vénération argentifère des âmes simples, il y en avait qui étaient plus en vogue que d'autres, vu qu'elles

avaient appartenu à des saints de grand renom ; et ceux qui les possédaient ne voulaient s'en défaire à aucun prix, les aumônes des pieux adorateurs de ces objets sacrés étant trop considérables. Afin de prévenir les vols et les massacres qu'occasionnait parmi les dévots le désir ardent de posséder ces trésors, les chefs de l'Église romaine crurent ne pouvoir mieux faire que de recourir à une petite supercherie, bien permise puisqu'ils avaient un but excellent : ce fut de doubler et de quadrupler des corps entiers ou des parties de corps de ces saints, ou d'autres objets qui avaient passé par leurs mains.

Ainsi on possède un corps de St. André à Constantinople, un à Amalfi, un à Toulouse, un en Russie, un au couvent des Apôtres en Arménie, et une tête à Rome.

On voit un corps de St. Jacques à Compostelle, un à Vêrone, un à Toulouse, un à Pistoie, un à Rome, une tête à Venise, et une autre dans l'abbaye de St. Warth d'Arras.

On compte huit corps de St. Luc Évangéliste ; dix-huit de St. Paul ; trente, de St. Pancrace.

Il y a un corps de St. Pierre à Rome, un à Constantinople, sans tête. On vénérât des reliques considérables du corps de ce saint dans l'abbaye de St. Claude en Franche-Comté, dans le couvent de Clugny et à Arles ; un doigt au monastère des trois Églises, en Arménie ; un pouce à Toulon ; trois dents à Marseille ; une mâchoire toute entière, avec la barbe, à Poitiers.

Quoique l'historien Eusèbe affirme que le corps de St. Jean-Baptiste a été réduit en cendres par les païens, l'Église romaine n'en possède pas moins, d'abord trois têtes, dont l'une, qui est toute entière, se voit à Rome ; la deuxième est à San-Salvador. La troisième est partagée en diverses portions, et quelquefois même à double et à triple entre la ville d'Amiens, qui en a la face, où se voit un coup de couteau dont Hérodiade la frappa ; celle de St. Jean d'Angely, qui possède cette même portion ; Malte, qui en conserve le crâne ; Nemours, qui en a l'occiput ; St. Jean de Maurienne, qui en a le cerveau ; Saint-Flour, qui en a une oreille ; Nevers, Noyon et Lucques, qui en ont, chacun, la mâchoire et les cheveux. A Sens, à Beaumont, à Toulouse, à Bourges, à Florence et à Macon, se voit l'index de la main droite, dont il montra Jésus, lorsqu'il dit : Voilà l'agneau de Dieu.

À Ravenne, à Pise, à Clugny, à Angers et à San-Salvador, se voient toutes les mesures de pierre où l'eau du festin de Cana fut changée en vin, et qui sont de toutes sortes de grandeurs et de formes.

Deux ou trois Églises conservent, baissent et vénèrent le plat d'argent sur lequel fut posé l'agneau de la dernière Pâque que célébra le Seigneur. On a deux fois aussi le linge dont Jésus essuya les pieds des apôtres ; et sur celui d'Aix-la-Chapelle se voit évidemment la marque du pied de Judas. On a tout au moins quinze fois, les clous qui attachèrent le Sauveur à la croix ; quoique, nous dit l'Église de Rome, ces clous eussent été premièrement employés par la pieuse et sainte Hélène, à former le mors de son cheval, et à orner le casque de Constantin. On possède cinq ou six fois le fer de la lance dont le soldat romain perça le côté du Seigneur ; et quant aux épées dont fut couronné son front, elles existent en telle abondance, qu'on pourrait en clore une pièce de terre de moyenne grandeur. À Carcassonne et à Tours, on voit le glaive et le bouclier de l'archange Michel.

(La fin au prochain numéro.)